

Zeitschrift:	Ingénieurs et architectes suisses
Band:	113 (1987)
Heft:	24
Artikel:	A propos du cinquantenaire d'un édifice lausannois: la plage de Bellerive
Autor:	Luscher, Rodolphe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-76452

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

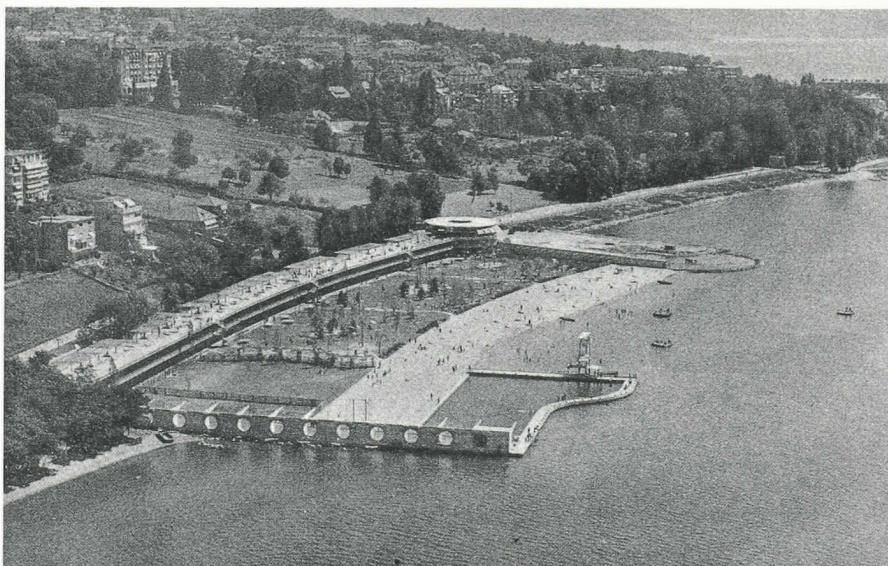
A propos du cinquantenaire d'un édifice lausannois

La plage de Bellerive¹

par Rodolphe Luscher, Lausanne

Si les tentatives d'apporter des idées nouvelles en architecture soulèvent des polémiques parfois passionnées au moment de leur présentation, il est rare qu'on prenne le temps d'en juger une fois le recul venu. Cet oubli partiel peut être synonyme de consécration, s'il est interprété comme une très large acceptation. Prenons le temps, après un demi-siècle, d'analyser avec Rodolphe Luscher «la plus belle piscine de Suisse» - ouvrage annonçant une architecture plus moderne à Lausanne - et ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Rédaction



Vue générale de la plage lors de son ouverture. Aucun bâtiment ne ferme la composition à l'est, où se trouve l'entrée. «Grand parti, souple, harmonieux et homogène. L'architecture se marie au paysage, s'inscrit dans ses courbes, l'embellit certainement de ses lignes calmes.» (Jean-Pierre Vouga) [2]

Le 10 juillet 1937 fut inaugurée sur les bords du Léman, à l'ouest d'Ouchy, «la plus belle piscine de Suisse» [1]². Elle était l'œuvre du jeune architecte lausannois Marc Piccard qui avait obtenu, en 1934, le premier prix du concours public d'architecture devant 43 concurrents.

La plus belle piscine de Suisse! Selon le rapport du jury, l'excellente composition répondait parfaitement au programme et à la configuration du site; les services s'organisaient intelligemment dans la rotonde, en tête de la composition.

Le jury formula toutefois deux critiques importantes: la façade du restaurant et des locaux de service, uniformément vitrée, constituait à ses yeux une solution formaliste, sans rapport avec la fonction

de cette partie du bâtiment. D'autre part, le jury regretta qu'aucune protection contre les rayons solaires n'ait été envisagée pour le restaurant. Cette lacune fut astucieusement comblée lors de la construction, par l'installation de stores mobiles.

Lorsque l'on analyse aujourd'hui ce bâtiment, on est frappé de constater que ce sont précisément ces éléments critiqués à l'époque qui ont fait l'objet d'erreurs grossières lors des restaurations ultérieures: les vitrages des locaux de service ont été peints en blanc; lors du remplacement des stores, la façade fut flanquée de caissons métalliques!

Architecture moderne en Suisse romande

L'ouverture de la plage de Bellerive marque une timide percée de l'architecture moderne à Lausanne. Celle-ci s'implanait en Suisse romande avec beaucoup de

peine malgré le choix de La Sarraz pour la tenue des premières assises du CIAM. Il suffit de rappeler les vives polémiques qui surgirent autour de la petite maison que Le Corbusier construisit pour sa mère à Corseaux.

La tendance *neues bauen* ne se manifesta que sporadiquement en Suisse romande. Deux réalisations notoires virent le jour à Genève en 1932: le bâtiment de la Conférence du désarmement - œuvre de l'architecte A. Guyonnet et de l'ingénieur L. Perrin -, remarquable par sa verrière en façade est; l'immeuble Clarté de Le Corbusier et Pierre Jeanneret, dont les fondations ont été dessinées par l'ingénieur Maillart.

Malgré ces quelques exemples, le clivage culturel entre les communautés alémanique et romande s'accentua dans l'entre-deux-guerres comme en témoigne cette comparaison révélatrice: en 1933, l'Université de Zurich décernait le titre de docteur *honoris causa* à Le Corbusier, reconnaissant en lui «le génial créateur de volumétries et l'inventeur des proportions de l'architecture moderne».

En 1937 - année de l'inauguration de la plage de Bellerive -, l'Université de Lausanne accordait le même titre à l'un de ses anciens étudiants: Benito Mussolini. Elle saluait ainsi «en l'homme d'Etat italien le constructeur d'une organisation sociale qui a enrichi la science sociologique et qui laissera dans l'histoire une trace profonde» [1].

Deux ans plus tard était achevée la construction du Comptoir suisse à l'architecture fortement empreinte de néo-classicisme, produit de l'idéologie romantique nationaliste qui dominait en Suisse romande dans l'entre-deux-guerres.

Il est donc logique que l'attribution à Lausanne d'un premier prix à un projet moderne ainsi que sa réalisation aient causé quelque surprise. Cependant le pouvoir politique - en particulier le Conseil communal et le syndic Arthur Maret - ont joué le jeu et fait confiance à l'architecte lauréat. Par le soutien qu'ils ont accordé aux idées nouvelles du jeune Marc Piccard, ils contribuèrent largement à la réussite de cette œuvre novatrice.

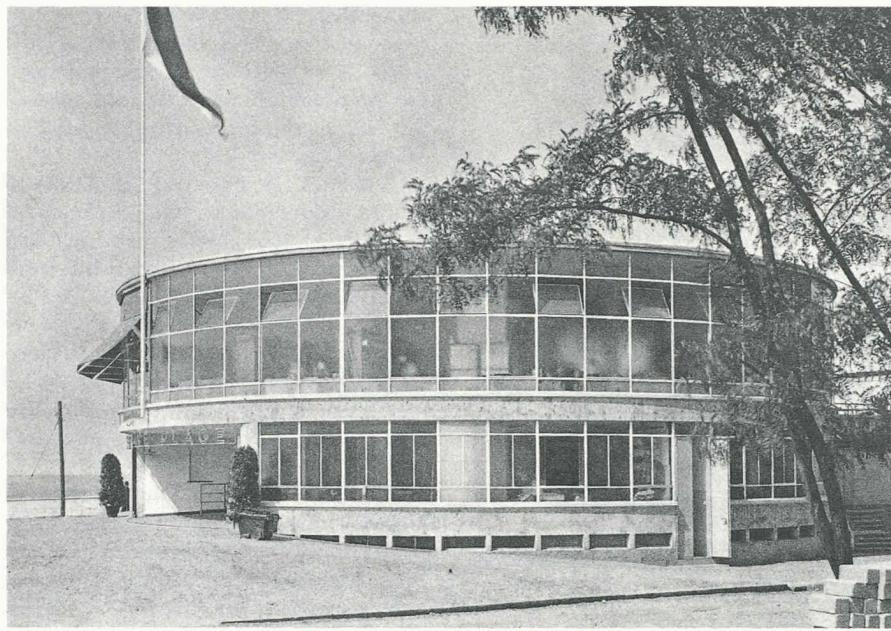
Le développement des plages à Lausanne

Lausanne a longtemps ignoré le lac. Dans les années trente, la ville cantonnée sur la colline prit enfin conscience du potentiel de ses rives et de la nécessité de meilleures liaisons avec elles. C'est ainsi que furent créés: des parcs et promenades, un centre sportif, des quais, ainsi que des installations portuaires destinées à l'industrie, au commerce et aux loisirs.

Le concours de Bellerive-Plage s'inscrivait dans cette politique d'aménagement du littoral. La piscine devait répondre aux aspirations hygiénistes de vie saine au grand air.

¹ La version originale de cet article a paru en allemand dans *Aktuelles Bauen*, Nr. 3185.

² Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.



Vue de la rotonde avec l'entrée de la plage (état initial).

Le projet de M. Piccard offrait enfin un espace de baignade sans séparation entre hommes et femmes et permettait la pleine jouissance du soleil, de l'air et de l'eau. « La cure de soleil guérit, elle arme le corps contre la maladie, elle prévient le mal ; elle a une portée sociale et individuelle considérable [...]. C'est le microbicide par excellence. »

La plage de Bellerive dotait la ville de Lausanne des infrastructures sportives qui lui faisaient défaut. Elle comprenait un bassin olympique, un plongeoir de 10 m, et offrait enfin aux 80 000 Lausannois un complexe de bain et de natation sportive d'une capacité suffisante.

Ce type d'infrastructure était jusqu'alors quasi inexistant dans la région. Les premiers bains lacustres – les Bains Rochat, à Ouchy – dataient de 1863. Leur fonctionnement était régi par des principes pudibonds et ils n'étaient en fait fréquen-

tés que par les touristes étrangers. Ces installations furent détruites en 1896 lors des travaux de remblayage nécessités par la construction des quais entre le port d'Ouchy et la Tour Haldimand.

Les Lausannois bénéficiaient depuis 1884 d'autres installations, les Bains de Cour, situés à l'ouest d'Ouchy. Ceux-ci furent transformés en 1925.

Dès 1914, le mouvement « L'œuvre de Vidy » lançait une campagne pour le développement de sites de baignade sur les rives du lac. Ce mouvement écologiste avant la lettre constituait une véritable révolution et contribua, avec les recommandations du corps médical qui préconisait un régime de vie plus sain, à modifier profondément l'attitude des Lausannois vis-à-vis de leur lac. La population, qui auparavant délaissait les rives du lac, s'y installa dès lors volontiers lorsque le temps le permettait.

Ainsi naquit l'idée d'un aménagement du littoral.

Le projet de l'architecte Marc Piccard

La plage de Bellerive ne recouvre qu'une parcelle restreinte au milieu de l'ensemble de quais et d'aménagements qui se succéderont plus tard entre la Tour Haldimand et la Maladière. Ce projet en est toutefois une partie importante.

Comme Marc Piccard le disait lui-même, la nouvelle piscine ne devait en rien compromettre la beauté de ce site qui n'avait jusque-là eu à souffrir d'aucune aberration architecturale [3]. Cette volonté détermina le choix d'une esthétique sobre grâce à une construction légère et aérée de béton armé. Cette architecture tient ainsi compte des besoins de lumière (transparence), d'air (légèreté), de soleil (orientation).

Le projet présente une organisation fonctionnelle claire : le bâtiment des cabines

s'étend en longueur le long de la zone gazonnée réservée aux jeux et aux bains de soleil ; à l'extrême ouest, le bassin olympique empiète largement sur le lac et se prolonge en une courbe élégante jusqu'au bassin du plongeoir.

Au nombre des aspects intéressants de cette réalisation, citons les solutions adoptées pour délimiter la parcelle et traiter les transitions entre la piscine et l'extérieur : au nord, le bâtiment des cabines protège les baigneurs de la route et forme un brise-vent ; à l'est, l'esplanade surélevée se prolonge jusqu'au lac ; à l'ouest et en contrebas, la pergola s'appuie sur un mur de béton percé d'ouvertures circulaires ; au sud, un chemin dallé marque le passage de la pelouse à la grève.

La construction elle-même comprend deux corps : le bâtiment des cabines, long de 230 m et organisé sur deux étages, donnant au sud sur des coursives-terrasses. Les 3000 m² de toiture sont aménagés en solarium ombragé par une pergola de béton. Le tout est agrémenté de parasols colorés et de claires de bois pour s'étendre.

A l'est, le bâtiment des cabines rejoint la tête de la composition : *la rotonde*. L'entrée principale du public amène de plain-pied au niveau intermédiaire. Ce niveau abrite différents services répartis sur la périphérie et donnant sur l'espace central : les caisses et l'économat, les bureaux de la direction et du gardien, un salon de coiffure et un kiosque. L'espace central s'organise autour des circulations verticales constituées de deux escaliers semi-circulaires inscrits l'un dans l'autre. Le niveau inférieur s'ouvre largement vers le sud-ouest : la terrasse de la buvette s'étend jusque dans la pelouse tandis que les services occupent les locaux arrière. A l'étage supérieur, accessible du solarium, le restaurant offre un panorama de 180° sur le lac et la Haute-Savoie.

La zone extérieure entre les vestiaires et la grève a été organisée avec soin. Elle se subdivise en quatre parties séparées par des installations de douche et leur sentier d'accès : les trois zones de pelouse situées à l'est sont réservées aux bains de soleil ; des bouquets d'arbres y offrent des zones d'ombre. La zone ouest derrière le bassin olympique est aménagée pour les jeux de ballon. Entre cette zone et les pelouses, les enfants trouvent un petit paradis du jeu. Cet ensemble très réussi a été étudié avec le plus grand soin et dans les moindres détails. L'expression est cohérente, conformément aux règles architectoniques de la tendance *neues bauen*.

La construction

L'ouvrage compte un nombre restreint de matériaux caractéristiques.

- Le ciment :

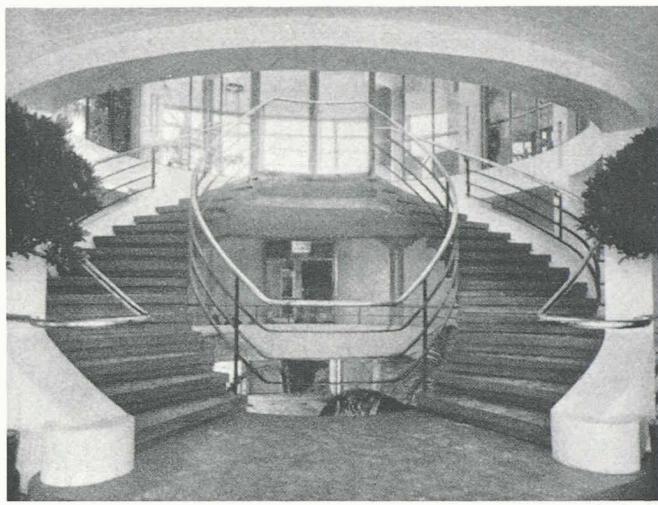
Béton brut de décoffrage ou mortier projeté sur des panneaux de métal déployé. Dalles de revêtement de sol



Un des trois escaliers en colimaçon ponctuant la façade de 220 m de long et créant un point d'attraction.



La façade des vestiaires. L'ouverture des cabines vers le couloir intérieur permet de récupérer un porte-à-faux générateur d'ombre et d'échapper à la triste théorie des portes de cabines.



L'escalier central de la rotonde, constitué de marches moulées d'avance et encastrées dans un limon de béton armé.

sur les terrasses. Poutres de béton préfabriquées pour les pergolas.

- Le métal :

Fers d'armatures, canalisations, balustrades, panneaux de métal déployé, menuiseries métalliques, mobilier.

- Le verre :

Vitres du restaurant, verre armé pour

les locaux de service, parois en plots de verre.

- Le bois :

Claies pour les sols et les bancs des vestiaires.

- La pierre naturelle :

Dallage des chemins.

- Le Klinker :

Revêtement du bassin de natation.

La nature du sol a dicté le choix d'une structure ponctuelle fondée sur pieux. Les parois non porteuses ont pu être ainsi réduites au minimum.

Les éléments porteurs (piliers et sommiers) sont en béton coulé sur place, tandis que les parois extérieures et intérieures sont réalisées en béton projeté sur des tôles de métal déployé (5 cm d'épaisseur pour le mur extérieur, 3 cm pour les cloisons intérieures).

La rotonde, tête de la composition, mérite une attention particulière. La dalle de toiture constitue la première dalle champignon réalisée à Lausanne. Les dalles circulaires conçues en porte à faux ont permis de vitrer entièrement la façade.

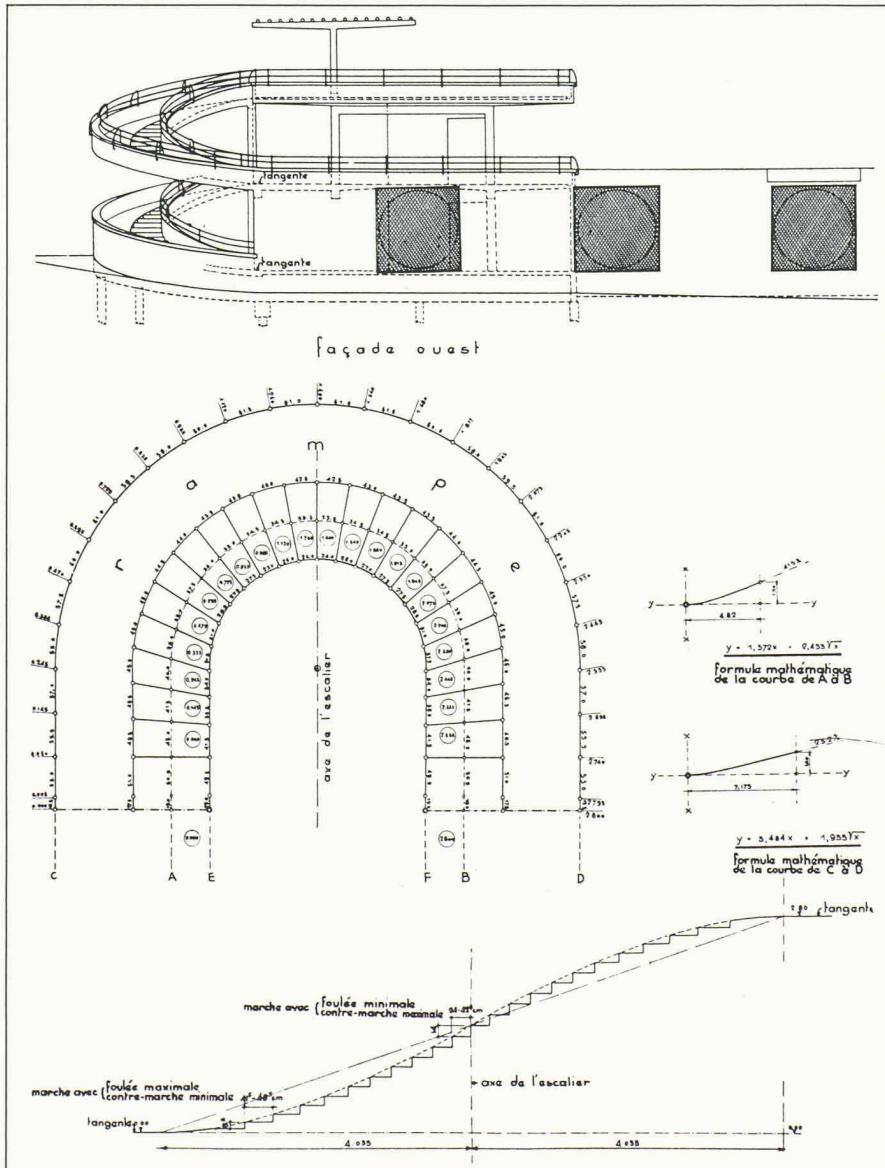
La conception des canalisations posa un problème inhabituel : la longueur des installations et le peu de hauteur par rapport au niveau maximal de la nappe requéraient des dispositions particulières.

Pour obtenir les trois mètres de dénivélation nécessaire à la pente d'évacuation, les douches et WC furent installés au premier étage et l'ensemble du complexe a été implanté selon une pente légère à peine perceptible [3].

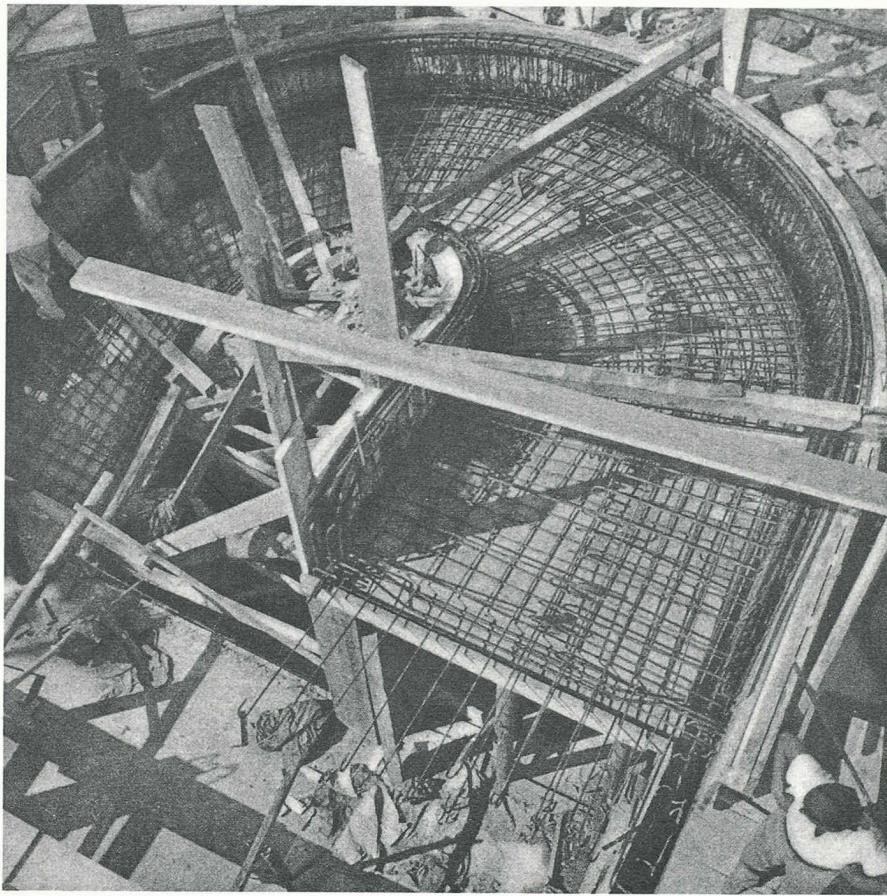
La plage de Bellerive aujourd'hui

Le temps a marqué cette plage qui fut autrefois «la plus belle de Suisse». Elle reste néanmoins un témoin exceptionnel en Suisse romande de la tendance *neues bauen*.

La grande affluence de baigneurs a nécessité l'extension des vestiaires. L'architecte Marc Piccard réalisa lui-même ces travaux en 1970. Il conserva les mêmes matériaux, le même système de construction et respecta l'implantation initiale. Le bâtiment fut prolongé de 70 m; une tranche de terrain fut gagnée sur le lac.



Détail de l'escalier de la halle ouest. Composé d'une rampe extérieure et d'un escalier intérieur. L'architecte a voué un soin tout particulier à la continuité des éléments, par l'application de formules mathématiques rigoureuses pour le tracé des éléments constitutifs.



L'escalier de la halle ouest en construction (ingénieurs : Ch. Viquerat et E. Thévenaz).

Malheureusement, l'équilibre de la composition fut rompu : la pelouse est devenue trop large en regard de sa longueur ; les parcours entre les cabines, le lac et les services se sont trop allongés ; le bassin olympique, qui s'élançait élégamment dans le lac, se retrouve aujourd'hui enfermé dans le terrain.

Les travaux d'extension ont de surcroît anéanti des éléments très subtils du projet initial : les chemins qui couraient d'est en ouest et permettaient une transition

entre la pelouse et la grève ont disparu ; pour relier l'ancien et le nouveau complexe, le mur ouest a été partiellement détruit et évoque à nouveau une paroi de séparation entre hommes et femmes ; l'esplanade est a été privée de ses arbres ; l'extension ne trouve pas une terminaison aussi heureuse que l'escalier doublé d'une rampe qui marquait la fin de l'ancien bâtiment ; la rotonde elle-même a souffert de modifications inopportunnes telles que l'ajout de faux plafonds et de

Bibliographie

- [1] GUBLER, J. : *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, Editions L'Age d'Homme, Lausanne, 1975, p. 192.
- [2] VOUGA, J.-P. : « La plage de Bellerive à Lausanne », *Bulletin technique de la Suisse romande* N° 1, 1^{er} janvier 1938.
- [3] PICCARD, M. : « La belle plage de Bellerive - Lausanne », *Habitation*, numéro spécial, 1937.

caissons de stores extérieurs, ainsi que la peinture des vitrages du rez-de-chaussée - autant d'atteintes graves à l'intégrité de cette œuvre.

Mais c'est le bâtiment lui-même qui a le plus souffert. Construit il y a déjà un demi-siècle, il est actuellement fort délabré. La Direction des travaux de la Ville de Lausanne est pour la première fois appelée à restaurer un monument historique de la tendance *neues bauen*. Les fers d'armature, trop proches de la surface, ont effrité le béton.

Mais comment le réparer tout en préservant l'aspect ?

Ici se posent les questions inhérentes à toute restauration d'un bâtiment de valeur architecturale : les traces de l'intervention doivent-elles être exprimées ou dissimulées ? quelle liberté par rapport à l'œuvre l'intervention veut-elle se donner ?

Avant de décider de l'ampleur et du type de restauration à entreprendre, il est essentiel qu'une réflexion de fond soit menée sur ces questions.

Adresse de l'auteur :
Rodolphe Luscher, arch. FAS-SIA
Fontenay 3
1007 Lausanne

Systèmes de chauffage pour des bâtiments à faible consommation

par Jean-Bernard Gay et Niklaus Kohler, Lausanne

Grâce aux efforts entrepris depuis un peu plus de dix ans, les besoins en chauffage des bâtiments ont très sensiblement diminué. Alors que l'indice de chauffage annuel moyen des habitations antérieures à 1975 s'élevait à environ

850 [MJ/m²], la plupart des constructions modernes satisfont à la valeur limite de la nouvelle recommandation SIA V 380/1 : 375 [MJ/m²] pour les locatifs. Dans le cas de maisons solaires passives ou hybrides, des indices de 150 à 200 [MJ/m²] ne sont plus exceptionnels [1].

On arrive à de tels résultats :

- par une isolation poussée de l'enveloppe

- par une réduction systématique des ponts thermiques
- par un contrôle des infiltrations d'air
- par une optimisation des gains solaires passifs.

Si ces mesures sont des conditions nécessaires à l'obtention d'un bâtiment à faible consommation, elles ne sont toutefois pas suffisantes : encore faut-il que les systèmes de chauffage et de régulation soient adaptés aux exigences particulières du bâtiment.

Quelles sont les particularités d'un bâtiment à très faible consommation ?

Partant d'un bâtiment traditionnel (fig. 1a), deux approches permettent d'aboutir à une très faible consommation :

¹Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.